INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 1er avril 2022**

* Les marchés actions européens ont débuté le mois d'avril en timide hausse. Entre tensions inflationnistes et guerre en Ukraine, les investisseurs ne devraient cependant guère se découvrir à court terme. Surtout après le bilan boursier flatteur du mois dernier. Le CAC 40 termine ce soir sur un gain de 0,34% à 6 682,68 points et l'Euro Stoxx 50 de 0,5%. Sur la semaine, la Bourse de Paris a gagné 2% et l'indice européen, de 1,5%. L'évolution est globalement similaire Wall Street. Vers 17h30, le Dow Jones grappille 0,12% tandis que le Nasdaq progresse de 0,2%.
* Après un début de séance hésitant, les indices du Vieux Continent ont pris le chemin de la hausse. Un optimisme relatif entretenu par la publication des résultats définitifs des enquêtes d'activité auprès des directeurs d'achat du secteur manufacturier. Sans surprise, la croissance a décéléré le mois dernier mais dans des proportions contenues compte tenu des tensions inflationnistes. L'inflation en zone euro a bondi en mars pour atteindre 7,5%, soit un nouveau record.
* En début d'après-midi, l'annonce de création d'emplois moins élevées que prévu aux Etats-Unis le mois dernier (431 000 contre un consensus de 490 000) et d'une nouvelle hausse des salaires n'a pas pesé sur la tendance, les investisseurs ayant largement anticipé l'accélération prévisible de la normalisation monétaire de la Fed. Dans cette perspective, le rendement du Bon du Trésor américain à dix ans poursuit sa remontée.
* Le cours de l'avocat a flambé mardi dernier pour atteindre son plus haut en 24 ans, soit 760 pesos la boite de 9 kilogrammes. Le fruit de l'avocatier est originaire du Mexique, qui est son plus important producteur. Après avoir connu un niveau record sur la saison 2020-2021, la production mexicaine d'avocats devrait chuter de 8% au cours de la campagne actuelle en raison de conditions météorologiques moins favorables, selon le département américain de l'agriculture.
* Cette semaine, la roupie srilankaise a touché un plus bas historique à 298,50 roupies pour un 1 dollar. Le Sri Lanka est confronté à une grave crise économique, marquée par des pénuries de produits de première nécessité, de nombreuses coupures de courant et une inflation galopante (+18,8% en mars). Une situation qui a conduit des centaines de manifestants a tenté de prendre d'assaut la résidence du président dans la nuit de jeudi à vendredi. En réaction, la capitale du pays a été placée sous haute sécurité.
* L'indice des prix à la consommation calculé aux normes européennes a accéléré pour atteindre en mars 7,5% en rythme annuel, après +5,9% en février, selon la première estimation d’Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne. Les économistes tablaient sur une progression de 6,6%. Les inflations allemande et espagnole dévoilées ces derniers jours étaient déjà ressorties au-delà des attentes. Hors énergie et produits alimentaires, l'inflation est ressortie à 3,2% après +2,9% en février. Le consensus la donnait à 3,3%.

Cette nouvelle progression de l'inflation provient des prix de l'énergie, dont l'augmentation a accélérée à 44,7% en mars après +32% en février.

Toutes les autres composantes ont accéléré, mais dans des proportions moindres. Les prix de l'alimentation, alcool & tabac ont augmenté de 5% en mars, comparé à +4,2% en février, tandis que ceux des biens industriels hors énergie ont progressé de 3,4%, comparé à +3,1% en février, et ceux des services de 2,7%, comparé à +2,5% en février.

* Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, et Franck Riester, ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Commerce extérieur et de l’Attractivité, annoncent la prolongation du dispositif Cap Francexport au-delà du 31 mars 2022, conformément aux engagements pris le 16 mars dans le plan de résilience économique et sociale en réponse aux conséquences de la guerre d’agression russe en Ukraine.

Afin de renforcer le soutien apporté aux entreprises et d'accélérer la reprise économique, le dispositif Cap Francexport a été renforcé au 1er janvier 2021 : le tarif des primes publiques a été revu à la baisse pour l'ensemble des couvertures ; toutes les entreprises françaises, quelle que soit leur taille, sont devenues éligibles ; enfin, les plafonds de couverture ont été rehaussés avec une possibilité de dérogation pour certaines transactions spécifiques.

En accord avec le cadre fixé par la Commission européenne, le dispositif restera ouvert sur l'ensemble des destinations à ce jour insuffisamment servies par l'offre privée d'assurance-crédit, notamment pour les destinations hors de l'Union européenne et de certains Etats membres de l'OCDE.

**SOCIETES**

* Le palmarès hebdomadaire du CAC 40 est dominé par Pernod Ricard (+6,7%). Les investisseurs affichent leur confiance sur cette valeur considérée comme défensive dans l'attente des ventes du troisième trimestre à la fin du mois.
* A l'opposé Thales (-6,5%) a pâti de prises de bénéfices après un trimestre tonitruant (+50%).
* Sanofi a annoncé ce matin l'approbation par l'AMF du prospectus d'admission d'Euroapi. Le premier jour de cotation d'Euroapi est prévu le 6 mai, sous réserve de l'approbation de la distribution par l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires du 3 mai 2022. Une journée investisseurs organisée par Sanofi se tiendra aujourd'hui à 13h30 afin de présenter plus en détail l'activité d'Euroapi. La parité de Distribution sera d'une action Euroapi pour vingt-trois actions Sanofi.

À l'issue de la distribution, Sanofi a confirmé son intention de détenir environ 30 % du capital et des droits de vote d'Euroapi et EPIC Bpifrance, agissant pour le compte de l'Etat français dans le cadre de la convention French Tech Souveraineté du 11 décembre 2020, détiendrait 12 % du capital et des droits de vote d'Euroapi et environ 58 % des actions d'Euroapi sera distribuée via un dividende en nature.

L'Oréal, principal actionnaire de Sanofi, s'est engagé à respecter une période de conservation de 1 an après la mise en paiement de la distribution prévue le 10 mai 2022.

Euroapi a pour objectif d'atteindre un chiffre d'affaires consolidé d'environ 1 milliard d'euros et une marge de core Ebitda égale ou supérieure à 14% en 2022 pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

La multinationale française parachève ainsi projet de création d'un champion européen des principes actifs - les molécules essentielles entrant dans la composition des médicaments initié en février 2020.

Selon Sanofi, cette entité à tout à gagner en prenant son indépendance, les clients rechignant à se fournir en principes actifs chez un concurrent. Par ailleurs, Euroapi pourrait avoir le mérite de limiter la dépendance de la France à l'égard de l'Asie, où étaient fabriqués l'an dernier environ 80 % des principes actifs des médicaments.

* Pernod Ricard, dont la dette senior à long-terme est notée Baa1 (perspective stable) par Moody's et BBB+ (perspective stable) par Standard & Poor's, a procédé à une émission obligataire libellée en Euro, de maturité 7 ans pour un montant de 750 millions d'euros. Cette transaction constitue la première émission obligataire " Sustainability-Linked " de Pernod Ricard et est indexée à deux engagements environnementaux : réduction du montant absolu d'émission de gaz à effet de serre du groupe (Scope 1&2) et diminution de sa consommation d'eau par unité d'alcool produite dans ses distilleries.

La transaction illustre la volonté de Pernod Ricard d'intégrer des facteurs de développement durable dans ses opérations et dans sa stratégie de financement, en cohérence avec la politique de responsabilité sociétale et environnementale du groupe.

Les conditions favorables du marché, conjuguées à une réception très positive de la part des investisseurs ont permis à Pernod Ricard de pricer l'obligation à un coupon de 1.375%.

* À l’issue de négociations exclusives entamées le 17 décembre dernier, Stellantis (-0,14% à 14,778 euros) a conclu de nouveaux accords-cadres avec BNP Paribas Personal Finance (« BNPP PF »), Crédit Agricole Consumer Finance (« CACF ») et Santander Consumer Finance (« SCF ») visant à réorganiser la configuration actuelle des activités de financement de Stellantis en Europe.

" Je suis heureux de confirmer la signature de ces accords avec nos partenaires historiques européens, " a déclaré Carlos Tavares, CEO de Stellantis. " Notre stratégie est de renforcer la position de notre captive financière, aussi bien en Europe qu'en Amérique du Nord, pour doubler notre produit net bancaire d'ici 2030. Cette nouvelle plate-forme doit nous permettre d'atteindre cet objectif et d'être créateur de valeur pour l'ensemble de nos activités de financement ".

Ces accords-cadres s'inscrivent dans le plan stratégique " Dare Forward 2030 " de Stellantis. Ils permettront la création d'une société de leasing opérationnel multimarque détenue à 50 % par Stellantis et à 50 % par CACF qui serait le fruit du regroupement des activités Leasys et Free2move Lease, afin de devenir un leader européen avec un objectif d'une flotte d'1 million de véhicules à horizon 2026,

Ces accords-cadres permettront également une réorganisation des activités de financement au travers de Joint-Ventures établies avec BNPP PF ou SCF dans chaque pays, chargée des activités de financement pour l'ensemble des marques Stellantis.

Cette nouvelle organisation devrait être opérationnelle au premier semestre 2023 après l'obtention des autorisations requises de la part des autorités de concurrence et des régulateurs compétents.

* Sodexo a chuté à la dernière place du SBF 120 vendredi, avec un repli de 9,76% à 66,82 euros, plombé par la prudence de ses perspectives dans un contexte incertain. A l'occasion de la publication de ses résultats semestriels, le spécialiste de la restauration collective a en effet déclaré s'attendre à une croissance organique du chiffre d'affaires 2022 dans le bas de la fourchette de 15% à 18% communiquée en octobre dernier. Le consensus vise quant à lui +16,3%. Il anticipe également une marge d'exploitation proche de 5% à taux constants, le consensus visant 5% pile.

"Depuis fin février, nous constatons une meilleure dynamique, affirme le groupe marseillais dans un communiqué. Cependant, l'environnement demeure incertain. Nous observons des résurgences locales de Covid-19, plusieurs démarrages de contrats en Russie qui n'auront pas lieu et les Testing Centers au Royaume-Uni ont fermé plus tôt que prévu".

* Bolloré (+2,48% à 4,872 euros) a terminé parmi les plus forts replis du SBF 120 après avoir annoncé hier soir la signature d'un contrat avec le Groupe MSC pour la cession de ses activités logistiques en Afrique. Bolloré Africa Logistics va donc passer sous le giron du groupe italo-suisse d'ici la fin du premier trimestre 2023, sous condition d'obtention des autorisations nécessaires. Comme révélé en décembre dernier, l'opération s'effectue sur la base d'une valeur d'entreprise, nette des intérêts minoritaires, de 5,7 milliards d'euros, et vise à simplifier la structure de Bolloré.

"Le Groupe Bolloré conservera une présence importante en Afrique, notamment à travers Canal+ et poursuivra également ses développements sur ce continent dans de nombreux secteurs comme la communication, le divertissement, les télécoms et l'édition", précise la société de Vincent Bolloré.

En 2021, Bolloré Africa Logistics a connu une croissance de 9%, porté par la croissance des terminaux portuaires et la reprise des activités de logistique au second semestre.

L'annonce de cet accord intervient alors que le groupe diversifié connaît de nombreuses transformations, notamment au niveau de la sa direction. En effet, le célèbre homme d'affaires a récemment annoncé sa retraite au cours des célébrations du bicentenaire de son empire, laissant les rênes à deux de ses enfants: Yannick, 42 ans, qui a repris la présidence du conseil de surveillance de Vivendi, et Cyrille, le cadet, devenu PDG du groupe Bolloré.

"Si cette cession va à son terme, Bolloré aura tourné une page importante de son histoire et il restera à savoir quelle sera la prochaine étape envisagée par Vincent Bolloré", écrivait en décembre dernier Invest Securities. Début mars, ces interrogations avait peut-être trouvé un début de réponse avec un supposé intérêt de Bolloré pour le Groupe Dassault Holding, la holding de la famille Dassault.

Selon l'hebdomadaire Marianne, Vincent Bolloré aurait en effet approché Laurent Dassault et chercherait à profiter des dissensions entre les héritiers de Serge Dassault, avec le soutien de l'Elysée. Il utiliserait ainsi le produit de la cession de ses activités de logistique en Afrique pour financer une prise de participation minoritaire.

Mais "difficile de démêler le faux du vrai dans cette histoire", affirmait Invest Securities le 9 mars dernier, l'analyste rappelant que Vincent Bolloré "est toujours là où on ne l'attend pas".

"L'opération qui reviendrait à recréer un nouveau Matra (au moment où Vivendi va lancer une OPA sur Lagardère) ne peut être totalement exclue, ajoute le broker. Il se pourrait également que cet intérêt pour l'ensemble du groupe soit un moyen de pression pour récupérer uniquement Le Figaro, média que V. Bolloré convoite de longue date".

**ANALYSES**

* La guerre entre grands Etats est revenue en Europe pour la première fois depuis 1945. Individuellement ou à travers l'Union européenne et l'Otan, les Etats européens doivent s'organiser en conséquence. Les « petites guerres » comme celles de Bosnie ou du Kosovo, ou les opérations extérieures contre des groupes terroristes (Al Qaida, Daech) ou des Etats effondrés (Libye, 2011) impliquaient la mise en oeuvre de forces relativement peu nombreuses, débouchant parfois sur des « armées bonsaï ». Des forces plus nombreuses, plus lourdement équipées exigeront des budgets de défense accrus. Telle est bien la tendance : la plupart des membres européens de l’Otan devraient avoir atteint avant 2025 l'objectif des 2 % du PIB qu'ils s'étaient fixé en 2014.

Les succès défensifs remarquables des armées ukrainiennes ont reposé en grande partie sur la capacité de coordonner des forces dispersées sur un espace de bataille grand comme la France par les moyens modernes de renseignement, de communication et d'intégration. Les armes, y compris les drones, dont le rôle a été considérable, ont dû leur efficacité à cette orchestration des moyens. S'y ajoutent les instruments de l'ère numérique qui ont puissamment contribué à l'efficacité de la défense ukrainienne ; leurs limites inattendues du côté russe ont contribué aux revers des forces d'invasion.

Après trente ans d'effacement relatif, le facteur nucléaire est revenu au centre du jeu en Europe, comme pendant la guerre froide. Mais, à l'époque, il s'agissait de prévenir toute guerre en Europe, de peur qu'elle ne conduise à un holocauste nucléaire. Dans la guerre d'Ukraine, le maniement du risque nucléaire par la Russie est venu en appui de l'invasion et de la violence. Dans ces conditions, la France a toutes les raisons de poursuivre la modernisation de sa force de dissuasion. Quand la Russie brandit la menace nucléaire, notre pays peut à bon droit rappeler qu'il dispose du feu nucléaire. La France ne peut cependant à elle seule fournir un parapluie dissuasif à notre continent tout entier. Seuls les Etats-Unis ont la capacité de tenir en lisière la Russie, qui demeure une superpuissance nucléaire. La guerre d'Ukraine nous rappelle que face au danger en Europe, c'est l'Otan et non l'Union européenne qui joue le rôle de bouclier.

Les efforts de l'Union européenne de se donner un rôle militaire distinct de celui des Etats membres ou de l'Otan font pâle figure à l'échelle du conflit en cours. Qui aura remarqué en pleine guerre que l'UE sous présidence française se dote d'une « boussole stratégique » ? Faut-il avoir la cruauté de rappeler que son objectif de créer d'ici à 2025 une force de réaction rapide de 5.000 soldats représente un dixième seulement de l'ambition affichée en 1999 d'une force de 50.000 soldats ? Qui, enfin, sera impressionné par le milliard d'euros par an qu'entend dépenser l'UE d'ici à 2027 à travers le Fonds européen de défense pour doper les investissements de défense ? Comment éviter que l'Europe n'aggrave sa dépendance croissante par rapport à une industrie américaine qui s'est organisée pour réussir dans ce nouveau monde des guerres interétatiques ?

Si l'Europe ne veut pas disparaître de sa propre histoire stratégique, il va falloir faire plus et mieux. D'autant que le temps presse : aujourd'hui les Etats-Unis ont à la fois la détermination et les moyens de s'impliquer pleinement aux côtés des Européens face à l'invasion russe. Au fil des années, la montée en puissance de la Chine limitera les moyens que les Etats-Unis pourront consacrer au théâtre européen. Un retour au pouvoir de Trump ou d'un de ses clones hâterait et radicaliserait ce processus.

Pour le cas où l'Amérique resterait néanmoins investie dans son rôle de garant stratégique de l'espace euro-atlantique, l'Europe aurait tout intérêt à peser dans les décisions à prendre y compris celui du choix des armes pour la défendre.

**L’AGENDA DU 4 avril 2022**

**8h00 en Allemagne**

Balance commerciale en février

**10h30 en zone euro**

Indice Sentix de la confiance des investisseurs en avril

**11h00 en zone euro**

Prix à la production en février